

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### ***Poursuite des travaux dans le secteur du pic de l'Aurore à Percé*** **Fermeture d'une section de la route 132 à prévoir**

**Rimouski, le 26 juin 2020.** — Le ministère des Transports informe la population de la MRC du Rocher-Percé que des travaux majeurs seront effectués dans le secteur du pic de l'Aurore à la fin de la saison estivale. Après avoir effectué diverses interventions au mur de soutènement, le Ministère devra maintenant construire un imposant enrochement qui prendra pied au fond du talus, à 60 mètres sous le niveau de la route.

Afin de permettre la réalisation de cet enrochement, le Ministère se doit de fermer un tronçon de la route 132, du début du mois d'août jusqu'à la fin du mois d'octobre 2020. La fermeture de la route se fera sur 7,4 kilomètres à partir de la route Lemieux à Coin-du-Banc jusqu'au chemin du Mont-Blanc à Percé.

Ces travaux sont essentiels pour préserver le lien vital que constitue la route 132 sur la péninsule gaspésienne et conserver un des plus beaux sites du célèbre Tour de la Gaspésie.

Le Ministère a planifié ces travaux en considérant leur nature complexe et l'impossibilité de les réaliser durant la saison hivernale. La fin de ce chantier est prévue à l'automne 2021.

#### **Circulation par la route Lemieux pendant les travaux**

- La circulation venant de l'est (Gaspé) sera dirigée vers la route Lemieux, à partir de Coin-du-Banc, pour se rendre au cœur de Percé.
- Les usagers en provenance de l'ouest (Chandler) devront emprunter la route Lemieux pour se diriger vers Gaspé.
- La circulation sera rétablie en alternance à partir du mois de novembre.

#### **Circulation locale permise**

Les usagers de la route qui doivent accéder aux propriétés situées dans la section de route fermée pourront circuler sur le tronçon afin de se rendre à leur destination.

Consultez la page Web de ce projet [Stabilisation d'un mur de soutènement, Percé](#). Celle-ci comporte une vidéo ainsi qu'une foire aux questions.

Afin de connaître les entraves en cours, consultez [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements. Pour la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs, toutes les mesures sanitaires nécessaires sont déployées sur ce chantier.

Ce projet est inscrit sur la [liste des investissements 2020-2022 de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#).

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

**Pour information :** Claire Pouliot  
Direction générale du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-  
Madeleine  
[Claire.pouliot@transports.gouv.qc.ca](mailto:Claire.pouliot@transports.gouv.qc.ca)